

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 12 février 2024 à 16 h 00, à laquelle assistaient le conseiller Réal Côté, le conseiller James Keays, le conseiller Ghislain Smith, formant quorum sous la présidence de M. le maire Daniel Côté.

Étaient absents : le conseiller Mathieu Denis, le conseiller Jean-Michel Noël et la conseillère Charlie-Maude Giroux Bossé.

Étaient également présents, M. Jocelyn Villeneuve, directeur général et Mme Isabelle Vézina, greffière.

M. le Maire mentionne que les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 SERVICES MUNICIPAUX
- 2.1 ouverture de soumissions - Travaux de réfection de l'envel
CVCA de l'hôtel de ville de Gaspé
- 3 questions du public

RÉS. 24-02-039

OUVERTURE DE SOUMISSIONS -
TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ENVELOPPE
ET SYSTÈME CVCA
DE L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé désire procéder à des travaux de rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment et du système CVCA de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel d'offres public sur SEO, nous avons reçu cinq (5) soumissions soit :

- Construction Cotton inc. au montant de 2 419 763.00 \$, plus les taxes applicables;
- Rénovation C.M. (9248-7933 Québec inc.) au montant de 2 948 000.00 \$, plus les taxes applicables;
- Construction Béton 4 Saisons (9125-5455 Québec inc.) au montant de 2 438 600.00 \$, plus les taxes applicables;
- L.F.G. Construction au montant de 2 651 875.00 \$, plus les taxes applicables;
- Construction Albert inc. au montant de 2 639 000.00 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la lettre d'admissibilité du projet à une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 6 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE le mandat des travaux pour le projet de rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment et du système CVCA de l'hôtel de ville est octroyé à l'entreprise ayant la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse des soumissions, la recommandation de la firme d'architecte au dossier, VRA architectes, est d'accepter la soumission de Construction Cotton inc., étant la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Smith,

ET résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal octroie le mandat des travaux de rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment et du système CVCA de l'hôtel de ville à Construction Cotton inc. au montant de 2 419 763.00 \$, plus les taxes applicables.

QUE la dépense soit imputée au règlement d'emprunt 1511-23.

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer les documents requis.

À 16 h 20, la période de questions est ouverte.

Aucune question n'étant posée, la séance est fermée.

Daniel Côté, maire

Isabelle Vézina, greffière